

## Réso c'est :

Plus de **1 000 salariés** qui accueillent et accompagnent **plus de 2 300 usagers** dans les établissements et services que comportent les **4 pôles** de l'association : **Enfance, Adultes, Services, Personnes âgées.**

## QUE SIGNIFIE ADHÉRER À L'ASSOCIATION Réso ?

**Adhérer à Réso**, organisme militant à but non lucratif, cela veut dire aussi partager les valeurs réaffirmées dans le Projet Associatif – la justice, l'humanisme, la primauté de la personne, la laïcité, la transparence et la bienveillance.



ASSOCIATION **RÉSILIENCE OCCITANIE**

**Siège Social** : Périssud 3 - 13, rue André Villet - CS 34211 - 31 432 Toulouse Cedex 4

Tél : **05 62 71 67 90** - E-mail : [reso@res-o.fr](mailto:reso@res-o.fr) - [www.res-o.fr](http://www.res-o.fr)



ADHÉSION  
INDIVIDUELLE  
**2021**

ASSOCIATION  
**RÉSILIENCE  
OCCITANIE**

*Ensemble,  
faisons la  
différence*

## DES VALEURS PARTAGÉES

**Liberté, Égalité, Fraternité** : les valeurs de la République fondent le combat de Réso pour la reconnaissance de la pleine citoyenneté de la personne en situation de handicap, de difficulté sociale et/ou de dépendance.

**Réso** met tout en œuvre pour favoriser l'épanouissement de ces personnes en assurant leur inclusion dans les différents domaines de la vie sociale et professionnelle : éducation, culture, sports, loisirs, vacances et monde du travail.

Elle adapte en permanence son action à l'évolution des problématiques qu'elle peut rencontrer, en tenant compte de l'environnement, des techniques et du progrès scientifique.

## DES PRINCIPES ET DES ENGAGEMENTS

**Réso**, par référence à ses valeurs et principes, s'impose une ligne de conduite partagée par l'ensemble des acteurs et des décideurs associatifs :

- dénonciation et combat de tout contexte social, économique et culturel, créant des situations d'exclusion ;
- refus de nuire à quiconque et volonté de garantir la sécurité de tous et de chacun ;
- reconnaissance du rôle de la famille et de l'environnement de la personne accompagnée ;
- respect de sa liberté de choix de projet de vie ;
- refus de toute forme de complaisance, de compromission et de condescendance, dans sa relation avec la personne accompagnée et son environnement ;
- évaluation permanente des actions conduites.

## Réso, PLUS DE CINQUANTE ANS, D'ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ, LA CITOYENNETÉ ET LA SOLIDARITÉ.

### L'ÉGALITÉ

**L'HUMANITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES N'EST PAS UNE HUMANITÉ A PART. NI UNE HUMANITÉ DIMINUÉE. C'EST UNE HUMANITÉ À ÉGALITÉ.**

**Réso** affirme depuis sa création que les personnes en situation de handicap sont des citoyens à part entière, avec les mêmes droits que les autres.

Égalité est le maître mot de toute la politique européenne du handicap : égalité des personnes, égalité des chances.

### LA CITOYENNETÉ

**LA PERSONNE ACCUEILLIE EST CONSIDÉRÉE COMME SUJET DE DROITS ET DE DEVOIRS.**

Dans une démarche de citoyenneté active, l'inclusion dans la cité a un rôle fondamental.

Cette citoyenneté, mise au service de l'enfant, lui garantit le droit à l'école, le droit à la formation professionnelle, le droit à l'intégration sociale et l'éducation à la citoyenneté. Pour les adultes handicapés et les personnes âgées, cette citoyenneté s'accompagne du droit à l'information, à la liberté d'expression, à l'intimité, au respect et à la dignité.

Ces droits leur sont garantis quelle que soit leur situation de handicap et/ou de dépendance.

### LA SOLIDARITÉ

**L'ACTION D'ACCOMPAGNER, C'EST À LA FOIS, AIDER LA PERSONNE À SE METTRE EN MOUVEMENT, L'AIDER À ESPÉRER ET À SE FIXER DES OBJECTIFS, LUI PERMETTRE DE CHOISIR EN TOUTE SÉCURITÉ.**

